

une différence énorme entre les produits manufacturés et les produits naturels. Prescrire un droit ou établir un tarif protecteur est toujours chose facile, mais diminuer ou abolir un droit constitue toujours une tâche épineuse, et cela pour une raison que l'on connaît bien. Il est évident qu'en relevant les droits de douane ou en établissant un tarif protecteur, on crée immédiatement une atmosphère économique factice, et qu'en obligeant tout à coup les industries nées au sein de cette atmosphère et à la faveur d'un tel tarif, à faire face à l'abolition des droits de douane, on pourrait, en une seule nuit, faire perdre des millions et jeter sur le pavé des milliers d'ouvriers. Voilà pourquoi nous avons agi comme nous avons fait.

Nous n'avons abordé la négociation de cette convention qu'avec un soin et une circonspection extrêmes. A notre avènement au pouvoir, en 1896, nous avons le même problème à résoudre, il nous fallait tenir compte des mêmes exigences; aussi avons-nous pris toutes les précautions possibles, tout en faisant bénéficier le public — comme c'était notre devoir — d'une réduction des droits de douane, pour ne pas porter préjudice aux industries déjà établies, et je crois que nous y avons pleinement réussi.

Des VOIX :—Très bien! très bien!

Sir WILFRID LAURIER: Bien que la réciprocité commerciale avec les États-Unis fut inscrite à notre programme politique, nous avons eu soin de faire en sorte qu'elle ne fit tort à aucune industrie. La seule qui soit atteinte par la convention douanière est celle des machines agricoles; à l'égard de certaines de ces dernières les droits sont réduits de 17½ à 15 p. 100, tandis qu'en d'autres cas le droit est réduit de 20 à 15 p. 100. Pour ma part, j'aurais aimé à faire une réduction plus sensible, mais nous avons pensé qu'en agissant de la sorte nous nous montrerions peut-être injustes envers le grand nombre de ceux qui ont placé des capitaux dans cette industrie.

Le Gouvernement n'existe pas uniquement pour les cultivateurs, les industriels ou un groupe quelconque de la population; sa sollicitude doit s'étendre également aux manufacturiers, aux cultivateurs et à tous les éléments qui composent notre nation.

Des VOIX : Très bien! très bien!

Sir WILFRID LAURIER: Il ne devrait pas y avoir d'antagonisme entre les diverses classes de la société; il ne devrait pas exister de rivalité entre les manufacturiers et les cultivateurs. Le